



CA Ligue de Bretagne

Vendredi 07 Octobre 2022- 19h30

Centre des arts martiaux - Ploërmel

Présents : Jacques BOLZER, Isabelle BOUVET, Stéphane CALLE, Charles-Yves COLLET, Jean-Yves DOUILLARD, Elisabeth DUCLOS, Gautier HEBERT, Bertrand LE GALL, Erwan LE GORJU

Excusés : Rodolphe BOUTIER, Justine DANIELOU, Ludivine DUROYON, Stéphanie GOREL, Stéphanie LOPES, Yann LE BRESTEC

Invité excusé : Pascal TRAVERS.

Quorum atteint

Infos diverses :

- Recrutement Clément Grelet au 01/09/2022. Rappel, aide à hauteur de 9380 € pour la première année du contrat => cout Ligue : 1100 € pour la première année du contrat.
- Versement soutien aux sections sportives => 8000 € sur une ligne budgétaire de 10000 € inscrite au budget 2022
- Projet CRE : Rdv CYC et RB avec le Lycée Sévigné à Cesson- Sévigné le 07/10/2022 => accueil très favorable de la nouvelle direction du Lycée => accord de principe pour ouverture en septembre 2023
- Succès Défi Handisport de Géraud Paillot à Saint-Malo : Visite de CYC sur deux journées. Remerciements aux arbitres et à la CRA pour l'organisation logistique-arbitrage
- Equipe Ligue de Bretagne à La Baule => Pierre-Antoine Le Bot (Pontivy Triathlon), Edwige Gorel (Pontivy Triathlon) et Loëvan Félix (Liffré-Cormier Triathlon) ont représenté l'équipe sur le « Relais Mixte Elite => 13ème place. Remerciements à Rodolphe Boutier pour l'encadrement.
- Versement reçu de l'ANS : 3250 € (deux projets PSF 2023) mais rien pour le dossier PST (dossier d'aide à la professionnalisation)
- LNF (Les Nouvelles Formations) : crédit disponible à ce jour de 2626 € => en attente du solde total pour demander le versement => Projection à environ 3000 €. LNF informe de l'arrêt de la formation « Préparation Mentale »
- Réunion CRA => à Pontivy en novembre (Date à préciser => par SC). Séminaire national des présidents de CRA 10 et 11 décembre

Point financier :

- Politique salariale : proposition d'évolution du salaire CTL

⇒ Se mettre à hauteur des rémunérations des autres CTL

- Projection si maintien en Groupe 4 (situation actuelle) selon la nouvelle grille non étendue au 01.09.2022 : salaire brut mensuel : 2225.98 € + 1103.79 € charges patronales soit un cout total de **3329.77€**
- Projection si passage en Groupe 5 (=> évolution salariale) selon la nouvelle grille non étendue au 01.09.2022 : salaire brut mensuel : 2482.71 € + 1288.68€ charges patronales soit un cout total de **3711.39€**
- Sur une année complète => passage d'un cout de **39 957,24 €** à **44 536,68 €** soit un différentiel de **4579,44 €**

⇒ Après échanges, passage au vote du CA sur une proposition de passage en groupe 5 du CTL Bretagne au 01 janvier 2023 => Adopté à l'unanimité

- Point de situation financier (JYD) : situation financière saine. Projection d'un bilan 2022 positif à hauteur de 10000 €.
- Aide aux sportifs de haut niveau : création d'une ligne budgétaire en 2023 ?
 - Après échanges, vote d'un accord de principe sur une aide financière => adopté : huit voix pour, une voix contre.
 - A voir : définition des critères « haut niveau », puis définition du montant à inscrire au budget 2023
- Stage Jeunes Inter-Ligue Jeunes 2023 : stage de cinq jours à Bourges avec les Ligues de Normandie, Pays de Loire et Centre Val de Loire concernant 5 à 6 jeunes/Ligue => prise en charge financière de la Ligue sur la base d'un cout estimé à 310€ /jeune ? => après échanges, il est convenu de demander une participation de 30 €/jour à la famille (150 €), le solde et le déplacement étant pris en charge par la Ligue.

Point sportif :

- Contrat d'Objectifs Territorial Individuels (COTI) :
 - Point de situation => choix des 4 actions Ligue de Bretagne (adopté en réunion visio ETR et Présidents de Codep le 20/09/2022) :
 - Partenariat avec l'Education Nationale
 - Formation
 - Création d'espaces Outdoor
 - Rendre visible les actions régionales
 - Calendrier de contractualisation : visio FFTRI le 19 octobre => présentation des actions choisies et des critères retenus => validation par le BE FFTRI de début novembre => mise en paiement en novembre => signature du contrat au congrès fédéral du 03 décembre 2022.

Point organisation :

- Séminaire des organisateurs 2022 :
 - Visioconférence le Jeudi 17 novembre à 20h00. Présence de la CRA.
Réunion commission organisation en amont : date à définir par ELG
 - Calendrier 2023 : point de situation => absence de réponses de plusieurs organisateurs
=> relance mail par Erwan.

Point Administratif :

- AG Ligue 2023 :
 - Proposition de la date du samedi 28 janvier 2023 à 14h00 à Ploërmel => sous réserve de la disponibilité de la salle
 - Proposition de profiter de l'AG pour récompenser des triathlètes et/ou des dirigeants bénévoles ayant performé et/ou ayant eu une action notable en 2022.
- Etat des affiliations des clubs :
 - A ce jour, 45 clubs affiliés, 5 clubs en cours d'affiliation, 8 clubs en attente de demande.
 - Un nouveau club => Mewen Triathlon Aventure (St-Meen Le Grand)

Questions diverses

- Composition des équipes de D3, D2 et D1 (BLG) => valoriser la formation des clubs en contraignant la composition des équipes => Vœu à faire remonter au niveau fédéral.
- Demande textiles Ligue (ED) => Via la page FB de la Ligue, demande d'achat de tenues Ligue de Bretagne par deux bretonnes expatriées à Madrid => Accord => A prendre en compte lors de la prochaine commande => Réfléchir sur la création d'une boutique « Ligue de Bretagne »
- Sécurité (ED) => demande d'affiliation à la Ligue de Bretagne de la part de l'association « Breizh Assistance Sécurité Evènement » => pas d'affiliation possible mais autorisation de communication auprès des organisateurs.
- Point textiles Ligue Mizuno : problème concernant les tailles pour, notamment, les polos féminins => Rencontre CYC le 07/10 avec le commercial Mizuno => proposition d'une dotation spécifique par Mizuno pour régler le problème.
- Proposition d'un prochain CA en visio à la fin du mois de novembre.

La séance est levée à 22h00

Le Président

